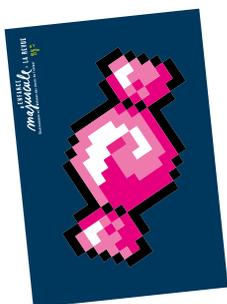


Rencontre avec Véronique Béchu

Au cœur du groupe central des mineurs victimes



Dans la continuité du Dossier central de la revue Enfance Majuscule N° 5, et la chronicisation des problèmes de cybercriminalité, nous avons souhaité rencontrer Véronique Béchu, Cheffe du groupe central des mineurs victimes, chargée de la pédocriminalité au siège de la Police Judiciaire à Nanterre depuis 2018. Elle a échangé avec Enfance Majuscule sur les spécificités de sa carrière et sur le développement de la lutte contre les cybercriminels pédophiles.

COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE FONCTION ?

J'ai commencé à travailler sur les violences sexuelles faites aux enfants en 2003 à la brigade des mineurs de Paris où je suis restée 13 ans. Ensuite, fin 2015, j'ai intégré l'Office central pour la répression des violences aux personnes (OCRVP) à l'intérieur duquel a été créée une unité spécialisée dans la lutte contre l'exploitation des enfants en ligne. Depuis juin 2018, je suis cheffe de cette unité.

En 6 ans, au groupe central, le nombre de personnes est passé de 9 à 17 personnes. C'est un groupe qui augmente en effectifs, ce qui est en adéquation avec l'ampleur du phénomène qui se révèle : ces problèmes étaient déjà là mais n'étaient absolument pas pris en compte. La pédocriminalité en ligne a pris beaucoup d'ampleur depuis la fin des années 2000, et d'autant plus depuis une dizaine d'années où l'on observe son accroissement constant. C'est à ce moment que l'on a commencé à remarquer une augmentation des effectifs.

Propos recueillis par
Emma-Kate Symons

Journaliste

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE CETTE PÉDOCRIMINALITÉ EN LIGNE ?

Elle est facilitée par les nouveaux moyens de communication qui se sont multipliés par rapport au temps où il n'y avait qu'internet. Maintenant il y a internet, les plateformes de messageries instantanées, des applications, des jeux vidéo et les réseaux sociaux. Il y a donc, désormais, de multiples moyens pour entrer en contact avec des enfants !

Par ailleurs, on observe une baisse significative de l'âge des pédocriminels en ligne. Ces personnes sont de plus en plus jeunes parce que, de fait, le numérique leur est facilement accessible. Nous avons également des victimes qui sont des nourrissons de 3 ou 4 mois, victimes intra-familiales, c'est-à-dire qu'il y a des personnes qui abusent d'elles, qui les violentent et qui enregistrent des vidéos et des images d'abus en les diffusant au sein de la communauté pédocriminelle.

COMMENT FONCTIONNE CETTE COMMUNAUTÉ PÉDOCRIMINELLE ?

Grâce aux plateformes d'échange. La communauté pédocriminelle fonctionne sur l'échange : échange de renseignements, de contenus pédo-pornographiques. Ce sont des échanges sur tout type de plateformes - Facebook, jeux en ligne, WhatsApp, Snapchat, Instagram. Donc, tout cela est diffusé par tous les modes de communication où les pédocriminels sont présents.

FACE À LA PROLIFÉRATION DE RÉSEAUX SOCIAUX DIFFÉRENTS, COMMENT GÉREZ-VOUS CE PHÉNOMÈNE ?

C'est très compliqué. On a plusieurs moyens de gérer : en fait, je ne dirais pas « gérer » parce qu'on ne peut pas « gérer », mais nous avons les moyens d'avoir connaissance de ce qui se passe. En tant qu'Office central, nous sommes une unité de compétence nationale et le point d'entrée pour l'international. Ce qui signifie que nous allons recevoir tous les renseignements provenant de l'étranger concernant l'exploitation sexuelle des mineurs. Nous recevons ces renseignements soit directement par les sociétés d'internet, soit par des services de police ou de gendarmerie avec lesquels nous travaillons partout dans le monde. Nous recevons aussi un grand nombre d'informations de policiers français qui sont en poste à l'étranger, des ONGs ou des associations de protection de l'enfance. En étudiant ces renseignements, en les analysant, nous pourrions évaluer s'ils sont susceptibles de faire l'objet d'une enquête qui sera menée, soit par nous, soit par des services de police et de gendarmerie partout en France.

EXISTE-T-IL UN PROFIL TYPE DE LA PÉDOCRIMINALITÉ EN LIGNE ?

Les pédocriminels qui sont en ligne n'ont aucun profil particulier. Il n'y a pas de catégorie socio-culturelle spécifique. Tout milieu socio-professionnel, éducatif ou

culturel est touché. Mais, sur votre question de la pédocriminalité en ligne, on peut noter que ce sont très majoritairement des hommes, à 99 %, mais il n'y a pas d'âge. Cela va d'adolescents de 17 ans à des personnes d'âge très avancé... C'est très hétérogène, toutes les professions et toutes les confessions sont représentées. Mais clairement, il n'y a pas de profil type. Il y a des personnes célibataires ou mariées avec enfants, isolées ou très bien insérées dans la société. On retrouve dans tous les corps de métier des individus qui se livrent à la pédocriminalité en ligne. Bien entendu, il y a toujours des crimes incestueux qui restent uniquement « domestiques », mais les aspects de pédocriminalité en ligne sont de plus en plus fréquemment associés ; c'est-à-dire que le père qui va abuser de son enfant, souvent, va prendre une photo, ou filmer. Ce qui ne signifie pas qu'il va forcément la diffuser, mais il va avoir le réflexe de capturer l'image.

COMMENT RÉAGISSEZ-VOUS QUAND IL S'AGIT DE PROFESSIONNELS IMPLIQUÉS COMME DES POLICIERS OU DES JUGES ?

.....

Nous travaillons exactement de la même façon, avec les mêmes enquêtes. Quand nous avons à traiter des dossiers qui impliquent des personnes du corps de l'Éducation Nationale, du Ministère des Sports, des policiers ou des gendarmes, etc, nous menons l'enquête et l'interpellation éventuelle de la même façon que pour les autres dossiers.

QU'AIMERIEZ-VOUS METTRE EN PLACE POUR AVOIR PLUS D'EFFICACITÉ, À LA FOIS POUR TRAQUER ET ARRÊTER CES PÉDOCRIMINELS ?

.....

Il y a beaucoup d'enfants qui se mettent en danger sur internet. Il est indispensable qu'il y ait des campagnes de prévention nationales pluridisciplinaires, impliquant plusieurs ministères en charge des enfants – la justice, l'éducation nationale, les sports, la santé, - qu'il y ait une seule campagne de prévention qui soit coordonnée et qu'elle concerne tous les âges, du collègue au lycée, mais également en primaire et en maternelle. Il faut donc une campagne ainsi qu'un discours adapté qui explique aux enfants et aux parents, parce qu'il y a aussi un important travail de prévention à faire auprès des parents, sur les dangers à mettre entre les mains d'un enfant, à la fois un écran et un accès à Internet. Grâce à cela, je pense que l'on aurait déjà une bonne partie des dossiers de grooming et de sextorsion qui n'existeraient pas.*

[...] la pédocriminalité en ligne, [...] ce sont très majoritairement des hommes, à 99 %, mais il n'y a pas d'âge. Cela va d'adolescents de 17 ans à des personnes d'âge très avancé...

Il faut des campagnes. Il faut que des personnes formées aillent dans les écoles, pour communiquer et expliquer. Il faut qu'y ait des réunions pour chaque niveau scolaire [...] Les parents, de leur côté, doivent savoir comment mettre en place un contrôle parental, savoir qu'il existe des plateformes et des sites de signalement [...]

TRAVAILLEZ-VOUS PARFOIS AVEC DES PARTICULIERS OU DES INDIVIDUS QUI VEULENT ÊTRE "CHASSEURS DE PÉDOPHILES" EN LIGNE ?

Cela arrive. Parfois aussi il y a des personnes qui sont impliquées, par exemple, dans la « lutte contre le tourisme sexuel », et qui vont donner des renseignements sur un individu vu dans tel pays, tel hôtel, en compagnie d'un enfant. À ce moment-là, elles contactent des ONGs en relation avec nous, ou contactent l'ambassade de France du pays concerné. Dans ces contextes, tout nous revient pour étude et enquête.

LES "CHASSEURS DE PÉDOPHILES" PEUVENT-ILS DÉRANGER VOTRE TRAVAIL ?

Cela peut effectivement déranger nos enquêtes. Parfois, les « chasseurs de pédophiles » traquent le même individu que nous. S'ils interviennent avant nous, cela peut rendre les choses particulièrement difficiles. Nous les comprenons parce que c'est une démarche citoyenne, mais le fait que ce soit hors cadre, cela peut mettre à mal des enquêtes qui sont complexes, au long cours, visant à mettre hors d'état de nuire des individus pour plusieurs dizaines d'années.

CERTAINS DEMANDENT QUE LES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS N'AIENT PLUS ACCÈS AUX RÉSEAUX SOCIAUX. QU'EN PENSEZ-VOUS ?

C'est impossible à mettre en place ! Il est illusoire de penser que l'on puisse interdire la vente des smartphones, ou l'accès à internet pour les adolescents.

COMMENT SENSIBILISER LES ENFANTS ET LES PARENTS ?

Par des campagnes de prévention et d'information. Des personnes formées doivent aller dans les écoles, communiquer et expliquer, organiser des réunions pour chaque niveau scolaire. Ces intervenants doivent être capables d'expliquer les dangers, ce qu'il faut faire et ne pas faire, et comment effectuer un signalement. Les parents, de leur côté, doivent savoir comment mettre en place un contrôle parental, savoir qu'il existe des plateformes et des sites de signalement, notamment si leurs enfants sont contactés par des individus dangereux. C'est tout un travail à mettre en place.

En Norvège, ce système existe depuis 3 ans, et il y a actuellement 50 % de dossiers de grooming en moins. C'est donc énorme, et cela démontre qu'il y a des choses qui fonctionnent ! Ce n'est pas une fois que l'enfant est victime qu'il faut intervenir, il faut agir bien avant.

EN MATIÈRE DE PÉDOCRIMINALITÉ, QUE S'EST-IL PASSÉ PENDANT LE CONFINEMENT ?

Clairement, il y a eu une très nette augmentation de la diffusion d'images à caractère pédopornographique. Beaucoup d'enfants ont été hameçonnés par les pédocriminels via des applications de messageries instantanées. Nous avons tous aussi constaté une augmentation des cas de « live streaming »*, à savoir des individus qui commandent et qui paient pour des viols et des agressions sexuelles d'enfants en direct.

RÉCEMMENT, VOUS AVEZ TRAVAILLÉ À LA CRÉATION D'UN AVATAR SUR LE JEU VIDÉO FORTNITE. Y A-T-IL UN RÉEL PROBLÈME AVEC LES JEUX VIDÉO ET LES CRIMINELS PÉDOPHILES EN LIGNE ?

Avant le confinement, fin 2019, nos homologues américains nous avaient alertés sur une augmentation de 3 000 % d'hameçonnages des enfants, par des pédocriminels via des jeux en ligne.

Avec l'arrivée du confinement, on a vraiment craint pour les enfants qui allaient rester enfermés chez eux, d'une part parce qu'on avait peur des violences intrafamiliales, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles, et d'autre part, parce qu'on savait qu'en raison du contexte, il y avait un grand risque à ce que les enfants passent trop de temps sur les écrans. Nous avons donc eu très peur que des enfants soient hameçonnés par les pédocriminels présents sur certains jeux vidéo. C'est l'association

**Voir notre dossier de la Revue N° 5, accessible en ligne sur le site internet d'Enfance Majuscule*



l'Enfant bleu qui a eu l'idée de créer cet avatar, de manière à ce que les enfants puissent dénoncer, en toute confidentialité, les faits dont ils étaient victimes, que ce soit dans leur propre famille ou à travers les jeux vidéo. 1 200 témoignages ont été reçus impliquant des enfants, ce qui fait une moyenne de 30 sollicitations par jour pendant tout le confinement !

OÙ INTERVENEZ-VOUS ?

Pour la plupart des dossiers que nous traitons, la victime est en France et l'auteur aussi. Il s'agit très souvent de problèmes intrafamiliaux, des dossiers d'inceste car, pour réussir à agir sur les enfants à ce degré de criminalité, les pédocriminels doivent les mettre en confiance pour qu'ils ne révèlent pas les faits. Ce sont généralement des personnes en contact permanent avec l'enfant : le cercle familial très proche, le coach sportif qu'on voit tout le temps, l'instituteur, le professeur, ou des personnes qui ont des professions en contact direct avec les enfants. Et comme je le souligne, très souvent en intrafamilial.

D'UN POINT DE VUE PLUS PERSONNEL, COMMENT PARVENEZ-VOUS À TRAVAILLER SUR DE TELLES SITUATIONS ? VOUS FAITES-VOUS AIDER ?

Au sein de l'unité, nous sommes tous volontaires. Chaque trimestre, nous avons un rendez-vous de soutien psychologique. Et si nécessaire, du fait de dossiers plus impactants au plan personnel, bien entendu, nous pouvons voir le psychologue plus souvent.

Cependant, c'est un travail de police très valorisant. Concrètement, nous arrêtons des individus extrêmement dangereux. Nous prenons le dépôt de plainte, nous effectuons les gardes à vue des pédocriminels. Nous sommes formés à l'audition des mineurs victimes et à recueillir leur parole. Les enfants victimes que nous rencontrons ont entre 0 et 10 ans, et leur moyenne d'âge est de 5 ans. Lorsque les faits se passent à l'étranger, nous nous déplaçons et nous travaillons bien entendu avec nos collègues. Faisant partie d'Europol et d'Interpol, nous créons des formations sur nos techniques d'enquête pour les partager avec nos homologues policiers partout à l'étranger. C'est un domaine qui fait consensus auprès de tous ces professionnels engagés dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs en ligne, et nous collaborons très étroitement avec tous les collègues spécialisés sur ce sujet, en France et à l'étranger.